Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Développement durable > Les SCOP engagées dans une démarche de transition écologique



Les SCOP engagées dans une démarche de transition écologique

lundi 17 avril 2023, par lpe

L'Union régionale des SCOP et des SCIC du Poitou et des Charentes avait réuni les entreprises coopératives adhérentes mardi 4 avril à l'Espace régional des Ruralies pour une assemblée tournée vers la transition écologique. Après un temps d'intervention mené par "The shift project", des dirigeants de coopératives ont pu témoigner de leurs expériences.

Lydie Regnier, responsable QHSE à <u>COMEBO Industries</u>, la plus ancienne SCOP des Deux-Sèvres, spécialisée en sous-traitance industrielle, a présenté une démarche initiée en ... 2014.

Appuyée sur un programme européen (<u>STEEEP</u>) et accompagnée par la CCI Deux-Sèvres, l'entreprise a donc travaillé dès 2014 sur sa consommation d'énergie avec un objectif de réduction de 10 à 15%.

Diagnostic, formation, suivi ont permis de réduire les consommation de 20% grâce à la mise en place d'un éclairage led, d'une programmation différente des compresseurs, d'une modulation de l'éclairage dans les locaux...

En 2019, c'est un pacte d'efficacité matière qui a été mis en place, toujours avec la CCI sur 20 mois. Il s'agissait alors de travailler sur l'optimisation des achats, des ventes, de la production... moins jeter, travailler sur les emballages, une protection optimisée des pièces, une peinture moins impactante (des déchets de peinture poudre divisés par 2,5).

Fin 2021, l'entreprise a mis en place un bilan carbone avec un accompagnement financier de l'ADEME dans le cadre du plan de relance. Grâce à la collecte de données et à leur traitement, des préconisations ont pu être mises en œuvre.

En 2022, COMEBO Industrie a formé un référent énergie (<u>www.prorefei.org</u> avec une prise en charge à 80% par l'OPCO). Des indicateurs de performance énergétique ont été mis en place et des gains de consommation ont été constatés.

Pour cette année 2023, l'entreprise réalise 2 études d'opportunité : sortir des énergies fossiles avec une réduction drastique du gaz propane pour le chauffage des ateliers et le traitement de surface des peintures. L'autre volet concerne l'adhésion à un groupement d'entreprises afin d'acheter à un tarif fixe sur 15-20 ans de l'électricité verte (<u>Green Corporate PPA</u> financé par la Région Nouvelle-Aquitaine à travers l'Agglo 2B).

En parallèle de ce témoignage, Christel Abatut, présidente de la <u>CCI Deux-Sèvres</u> (au centre sur la photo) a rappelé le rôle d'accompagnement de la chambre de commerce et d'industrie pour tous ces dispositifs souvent techniques. "*Il vaut mieux en matière de transition énergétique, être pro-actif que subir !*" a t-elle rappelé.

Nicolas Picoulet, directeur de l'URSCOP basée à Niort a rappelé que beaucoup de dispositifs existent pour les entreprises souhaitant mettre en place des mesures et que, de surcroît, nombre de structures coopératives en ont fait leur spécialité comme la <u>coopérative carbone</u> à La Rochelle.

Pierre Barriet, qui dirige les SCOP <u>STPR</u> et <u>Labbé TP</u> en Charente, (à droite sur la photo) a présenté sa démarche, enclenchée en 2019, lors de la création d'un nouveau dépôt pour les équipes. "Nous avons mis en place un chauffe eau solaire ainsi qu'une cuve enterrée de récupération d'eau de pluie destinée notamment au nettoyage des véhicules de chantier. La station de lavage a été équipée pour récupérer les hydrocarbures issus des chantiers routiers. A la faveur d'une rencontre avec un ingénieur de Limoges, nous avons mis en place des panneaux photovoltaïques avec un système de stockage d'énergie et un double onduleur qui nous permet de recharger les véhicules la nuit. Nous avons bénéficié de 10% d'aides de la communauté de communes sur le bâtiment et l'armoire électrique a été subventionnée à 50% par la Région. La première année, nous avons eu la surprise de constater que nous étions à 84% en autoconsommation. Pour le moment 4 de nos 12 véhicules sont électriques seulement, l'arrêt de la subvention de l'ADEME a été un frein.

Avec le rachat de Labbé TP, nous avons réfléchi à la valorisation des déchets de chantier. Ces déblais pourraient être valorisés dans une région fortement argileuse. Une étude a été menée avec un financement à 50% Région Nouvelle-Aquitaine. C'est un investissement lourd pour trier les déchets, assurer un traitement à la chaux, peser les véhicules. Une ombrière photovoltaïque doit abriter les déblais et une cuve de récupération d'eaux de pluie doit nous permettre à terme de ne plus utiliser d'eau potable pour nettoyer les routes après les chantiers."

<u>Fatima Bellaredj, Déléguée générale de la CGSCOP</u> (seconde à gauche sur la photo) a annoncé qu'un pôle spécialisé au niveau national doit faire en sorte que l'information sur tous les dispositifs soit transmise aux entreprises coopératives adhérentes. "Les deux secteurs les plus avancés en matière de transition énergétique sont le BTP et l'industrie".

Enfin, Dominique Allard, PDG de la <u>SCOP STECO à Niort</u>, a apporté son témoignage sur la démarche RSE de l'entreprise menée depuis 2019. "Avec le tri des déchets, nous atteignons 56% de valorisation. Nous avons 4 véhicules électriques et travaillons à limiter notre impact sur l'environnement notamment sur les livraisons, nos consommations d'énergie, le travail au maximum avec des entreprises locales..."



A noter qu'au sein de l'URSCOP Poitou-Charentes, une commission citoyenneté et transition écologique a été créée ; elle est présidée par Jérôme Mathieu, président de COMEBO Industries (à droite sur la photo ci-dessus ; aux côtés du président de l'URSCOP, Fernando Almeida)

CR

Toutes les informations : http://poitoucharentes.les-scop-nouvelle-aquitaine.coop

